



Bruxelles, le 7 février 2022
(OR. fr)

5987/22

AUDIO 11

NOTE POINT "I"

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents (2^e partie)

Objet: Participation de tiers à la réunion du Groupe audiovisuel et médias du
14 février 2022
- Approbation

1. La Présidence souhaite inviter Mme. Doreen BOONEKAMP et M. Alex TRĀILĀ à participer dans la réunion du Groupe Audiovisuel et Médias (GAVM) du 14 février 2022, sous le point 5 à l'ordre du jour¹.
2. Mme. Doreen BOONEKAMP et M. Alex TRĀILĀ sont respectivement la présidente et le vice-président du groupe de travail de la méthode ouverte de coordination (« Groupe MOC ») sur les coproductions dans le secteur audiovisuel.
3. Le Groupe MOC sur les coproductions dans le secteur audiovisuel est un groupe d'experts établi dans le cadre du Programme de travail 2019-2022 en faveur de la culture². Ce Groupe est en train de préparer un rapport qui constituera une contribution au projet de conclusions du Conseil sur une stratégie européenne pour les industries culturelles et créatives³, sur lequel le GAVM est en train de travailler en vue de son approbation par le Conseil (EJCS) des 4-5 avril 2022.

¹ Projet d'ordre du jour en préparation

² Conclusions du Conseil sur le programme de travail 2019-2022 en faveur de la culture, JO C 460, 21.12.2018, p. 12.

³ Doc. 5569/22

4. La Présidence considère que cette invitation est dans l'intérêt du Conseil et conforme au cadre applicable à la présence occasionnelle de tiers, y compris des représentants d'intérêts, aux réunions du Conseil ou de ses instances préparatoires, énoncé dans les commentaires sur le Règlement intérieur du Conseil.
 5. Dans ce contexte, le Comité des représentants permanents est invité à approuver la participation de Mme. Doreen BOONEKAMP et M. Alex TRAILĂ à la réunion du GAVM du 14 février 2022, sous le point 5 à l'ordre du jour.
-